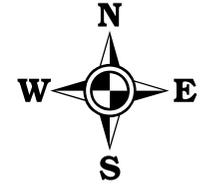


Arrêté préfectoral délimitant
les zones de frayères, d'alimentation et de croissance de la faune piscicole
dans le département des Côtes-d'Armor

Annexe 1bis



Service Environnement (SE)

Cours d'eau abritant des frayères de poissons de la liste 1

		
Cours d'eau principal	Cours d'eau principal et affluents	Cours d'eau principal et affluents et sous affluents

BDCARTO®/IGN

**Carte à caractère informatif.
Seul le libellé de l'arrêté fait foi**

En particulier les affluents et sous-affluents
ne sont pas représentés cartographiquement
pour les cours d'eau retenus au titre
des espèces de la liste 1